# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 21-2-77383096

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z. I. NORD - 21206 BEAUNE - Tél. (80) 22.19.38

*Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture* - C. C. P. DIJON 3405.12 K

11 Février 1977

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET - Commission Paritaire de Presse N° 527 - AD

Bulletin n° 83 - Février 1977

## VIGNE

### LES TRAITEMENTS D'HIVER

Sur vigne un certain nombre d'ennemis présents en permanence ou en recrudescence ces dernières années méritent une grande attention de la part des viticulteurs et sont justiciables de traitements pendant le repos complet de la végétation ou au début du gonflement des bourgeons.

Si en 1976 nous avons vu que certaines maladies se maintenaient localement (excoriose) ou dans des vignes plus ou moins âgées (esca), nous avons surtout assisté à des attaques printanières sensibles d'acariose, notamment dans la COTE D'OR, mais, à l'inverse de 1975, il y a eu peu de manifestations estivales (acariose bronzée). Les facteurs climatiques et nutritionnels ont aussi été défavorables aux araignées rouges ou jaunes qui n'ont pu se multiplier en été, et les comptages d'oeufs d'hiver (araignées rouges) confirment la faiblesse des pontes, sauf rares exceptions. Il nous faudra aussi reparler prochainement des Noctuelles (vers gris) qui causent des dégâts précoces et qui justifient une surveillance attentive des vignobles sensibles dès le stade B.

ESCA ou APOPLEXIE : Cette maladie est une cause fréquente de dépérissements, surtout sur vignes âgées et sur ceps ayant subi des tailles sévères.

Souvent l'évolution est lente, les ceps atteints perdent chaque année de la vigueur : départs difficiles, sarments faibles, nécroses entre les nervures des feuilles.

Mais parfois en été des plants se dessèchent brutalement en partie ou en totalité : c'est l'apoplexie qui se produit à une époque où la transpiration est la plus active (post floraison). Les champignons pénètrent par les plaies de taille et, une coupe pratiquée dans des souches malades permet d'identifier l'esca : les tissus désorganisés sont envahis par un mycélium blanc liégeux (amadou).

Dans les parcelles reconnues malades, appliquer une solution d'arsénite de soude apportant 1250 g. d'arsenic/hl (soit 2,5 l à 5 l de produit commercial selon que les formulations sont à double ou simple concentration). Mouiller soigneusement les plaies récentes et anciennes avec un jet à cône étroit. Traiter au moins 10 jours après la taille mais avant le gonflement des bourgeons, par temps sec, sans vent ni gel. Arracher et brûler les souches mortes. L'arsénite de soude étant un produit très toxique, prendre toutes précautions d'usage (consulter notices et emballages).

EXCORIOSE : Cette maladie est difficile à faire disparaître des vignes atteintes : Vallée de la Loire, YONNE, JURA et très localement en COTE D'OR. En hiver l'écorce envahie par le mycélium blanchit et porte de nombreuses ponctuations anthracite, les pycnides qui par temps humide vont émettre des cirrhes et commencer à libérer des spores avant le débourrement. Dans les parcelles atteintes le traitement de base est constitué par l'arsénite de soude à la dose de 625 g. d'arsenic/hl (1/2 dose esca) appliqué au début du gonflement des bourgeons - en pulvérisation copieuse sur tous les bois et sarments. A ce stade on pourra aussi utiliser un colorant nitré à 600 g. de matière active par hectolitre ou une huile jaune à 2-3 litres de produit commercial par hectolitre, bien que ces produits se soient révélés inférieurs à l'arsénite de soude.

En cas de doute sur l'existence de la maladie, expédier des sarments à la Station de BEAUNE pour avis.

P../2..

PYRALE : Les applications contre esca et excoriose sont efficaces contre les chenilles hivernantes de la pyrale de la vigne (premier stade larvaire : 2 mm).

ACARIOSE - ERINOSE : Ces acariens (minuscules) hivernent entre les écorces des ceps ou sous les écailles des bourgeons ; leur reprise d'activité est précoce (stades B - C). C'est la raison pour laquelle il est recommandé d'intervenir très tôt, préventivement si on a constaté la présence des acariens avec les symptômes typiques de l'acariose en 1976 ou 1975 (mauvais départs de la végétation, coulure, nombreuses pousses axillaires, mauvais aoutements,...)

- Traiter de préférence en plein repos (stades A à B)

Les associations d'huile d'anthracène et de colorants nitrés (Véraline 3, Seppic Vigne à 3 litres de produit commercial/hl) ont donné les meilleurs résultats, mais on peut aussi utiliser avec succès les colorants nitrés ou les huiles d'anthracène, ces produits étant employés seuls ou associés aux huiles de pétrole.

- On peut encore traiter en prédébourrement (stade C , pointe verte)
  . soit avec de l'endosulfan forme huileuse à la dose de 60 g. de matière active/hl (Thiodan H 7)
  . soit avec un oléoparathion à 45 g. de matière active/hl (plusieurs spécialités).

Tous ces traitements doivent être exécutés avec soin en jets bien dirigés sur les ceps, si possible à la lance, les échecs sont dûs souvent à un mouillage insuffisant.
(En cas d'hésitation adresser des sarments de la base du cep pour détermination.

COCHENILLES : Le lécanium du cornouiller et la cochenille floconneuse, observés très localement, sont vulnérables en hiver (deuxième stade larvaire dépourvu de carapace) et combattus avec les huiles jaunes, les colorants nitrés, l'oléoparathion aux doses homologuées en traitements d'hiver de la vigne.

## ARBRES FRUITIERS

CLOQUE DU PECHER : La protection du pêcher contre la cloque doit être précoce, c'est-à-dire avant le stade B, dès que le bourgeon à bois s'entrouvre légèrement, laissant apparaître la pointe verte ou rougeâtre de la première feuille. Ce stade risque d'être rapidement atteint compte tenu du temps doux et pluvieux actuel.

Parmi les fongicides recommandés, il est préférable d'utiliser un produit cuprique à la dose de 500 g. de Cu à l'hectolitre, mais on peut aussi employer :

- captane : 250 g. m.a./hl
- thirame : 175 g. " "
- ferbame : 175 g. " "
- captafol : 120 g. m.a./hl
- zirame : 175 g. " "

## CULTURES LEGUMIERES

CHARBON DE L'OIGNON ET DU POIREAU : Rappelons qu'il est possible de lutter contre cette maladie bien connue par enrobage des semences à l'aide d'une spécialité à base de thirame à la dose de 60 g. de matière active par kg de graines.

POURRITURE BLANCHE DE L'AIL et de l'OIGNON : Pour combattre cette affection qui se manifeste sur le collet et la surface des bulbes par un feutrage blanc cotonneux, la désinfection des caïeux et bulbilles d'oignons avant plantation est recommandée. Mélanger à sec caïeux ou bulbilles et fongicide en poudre, mouiller et brasser, puis faire sécher ; produits et doses de matière active pour 10 kg : bénomyl (Benlate) : 15 g. ; méthylthiophanate (Pelt 44) :49g.; carbendazime (Bavistine) : 15 g.

Les graines d'oignons peuvent être traitées au bénomyl à raison de 15 g. de m.a./kg.

SEPTORIOSE DU CELERI : Pour lutter efficacement contre la septoriose du céleri, des interventions à divers stades sont nécessaires. Les déchets de culture et les semences pouvant assurer la transmission de la maladie, la désinfection des couches de semis et de repiquage est conseillée (vapeur, métam-sodium, etc...) de même que l'enrobage des semences avec un produit à base de thirame, zinèbe, manèbe ou oxyquinoléate de cuivre.

.../...

n° 7

DESHERBAGE DES CEREALES D'HIVER EN POST-LEVEE

(PRODUITS ANTIGRAMINEES ET ANTIDICOTYLEDONES)

( (PRODUITS ANTI FOLLE-AVOINE SPECIFIQUES)

| Culture | Matières actives et Produits Commerciaux | Dose hectare | Spectre d'activité | | Mode d'utilisation |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | Plantes sensibles | Plantes peu sensibles ou résistantes | |
| Blé tendre d'hiver | méthabenzthiazuron (Tribunil) | 3 Kg | agrostide, vulpin, paturin, nombreuses dicotylédones | chardon, chrysanthème, gaillet, renouées, véroniques, folle avoine, ray-grass | 3 feuilles à fin tallage - vulpin levée à 1 talle - |
| | dichlobénil + monolinuron (Cyclanit) | 4 Kg | agrostide, paturin, vulpin, ray-grass, quelques dicotylédones (stade jeune) | chardon, gaillet, fumterre, renouées | 2° talle à fin tallage - vulpin moins de 4 talles |
| | méthabenzthiazuron + MCPP + bromoxynil (Trinoxol triple) | 5 Kg | agrostide, vulpin, paturin, nombreuses dicotylédones | folle-avoine, ray-grass | 1 talle à fin tallage - graminées 1 feuille à 1 talle |
| Orge d'hiver | chlortoluron (Dicuran) | 4 l.<br>12 Kg | graminées et nombreuses dicotylédones | chardon, coquelicot, grémil, peigne de Vénus véroniques, gaillet | levée à plein tallage, folle-avoine 51 levée à 3feuilles, autres graminées levée à tallage-Des variétés sensibles |
| | chlortoluron + MCPP (Frintan 22 L) | 10 à 12 l. | graminées et dicotylédones | chardon, grémil, peigne de Vénus | 12 l.en présence de folle avoine - 3 feuilles à plein tallage |
| | métoxuron (Dosanex FL) | 5 à 8 l. | graminées et nombreuses dicotylédones | chardon, peigne de Vénus renouées, véroniques | 3 feuilles à plein tallage-Folle-avoine levée à 2 talles - 8 l. Des variétés sensibles |
| | isoproturon + dinoterbe (Tolkan) | 5,5 à 8,5 | graminées, nombreuses dicotylédones | chardon, grémil, renouée persicaire | début tallage à fin tallage - Folle avoine 1 à 3 feuilles 8,5 l. autres graminées levée à tallage 5,5 l. |
| | isoproturon + MCPP (Printan K) | 7 l. | graminées et dicotylédones | chardon, véroniques, gaillet | début tallage à fin tallage - folle avoine 2 feuilles - 9 l. |
| | isoproturon + MCPP+ ioxynil (Fagal) | 3,5 l. | agrostide, paturin, vulpin, nbx. dicot. | folle avoine, ray-grass, charon, gaillet, véronique | 1 talle à fin tallage-folle-avoine 1 à 3 feuilles-vulpin levée à 2talles |
| | benzoylprop-éthyl (Suffix) | 5 l. | folle avoine | toutes les autres espèces résistantes | redressement à 2 noeuds-concurrence de la céréale |
| | difenzoquat (Avenge) | 5 l. | Folle avoine | toutes les autres espèces | début fin tallage - folle-avoine avec au moins 3 feuilles |
| | flamprop-isopropyl (Barnon) | 5 l. | Folle avoine | " " " | redressement à 2 noeuds - concurrence de la céréale |

## DESHERBAGE DES CEREALES D'HIVER EN POST-LEVEE

(Produits antigraminées et antidicotylédones)
(Produits anti folle-avnine spécifiques)

Le désherbage des céréales d'hiver en post-levée peut se réaliser dès le stade 3 feuilles de la céréale. En général il correspond, soit à une première application (avec des spécialités efficaces à la fois sur graminées et dicotylédones), soit au complément d'une application faite en prélevée (avec des spécialités uniquement antidicotylédones, et aussi des traitements spécifiques contre la folle-avoine).

La lutte contre les dicotylédones fait intervenir des matières actives employées le plus souvent en association, et dont la grande majorité est utilisable à la fois sur les principales céréales d'hiver et de printemps cultivées dans notre région, à savoir le blé et l'orge. Un prochain bulletin traitera de cette partie qui comprend de très nombreuses spécialités commerciales.

Produits antigraminées et antidicotylédones : Lorsque le désherbage en pré-levée n'a pas eu lieu, et qu'à la sortie de l'hiver la flore adventice se compose à la fois de graminées et de dicotylédones, l'agriculteur doit alors effectuer un désherbage polyvalent.

Les différents herbicides pouvant être employés sont composés :

- soit de matières actives utilisées seules : dans ce cas il s'agit d'urées substituées ; absorbées par les racines elles sont véhiculées par la sève au niveau des feuilles où elles agissent sur la photosynthèse. Ce sont des herbicides résiduaires, ayant une longue rémanence dans le sol (jusqu'à 4 mois selon les conditions).

- soit d'association de matières actives où l'efficacité antidicotylédones de certaines urées substituées est renforcée par l'adjonction de produits de contact ou (et) de phytohormones de synthèse (produits systémiques)

Les produits de contact employés sont :

- le dinoterbe : c'est un colorant nitré, efficace sur dicotylédones annuelles au stade plantule (avant 3-4 feuilles) et qui agit dès 5-6°C.

- le bromoxynil et l'ioxynil : également efficaces sur dicotylédones annuelles, mais au stade jeune plante (5-8 cm). Ils ne sont actifs que vers 12°C.

L'hormone végétale employée est le MCPP ; ayant surtout une action sur dicotylédones annuelles (gaillet et mouron) au stade jeune plante. Son action sur vivace est plus limitée sauf pour le rumex. Il est actif à partir de 12°C.

Produits antifolle-avoine spécifiques :

- figurent également sur le tableau au verso.

Les Ingénieurs et Techniciens
chargés des Avertissements Agricoles

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET

.../...

Inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n° 527 AD.